Temple de David sauvé et restauré

Epône et la Fondation du patrimoine se sont unis pour lancer un appel aux dons pour la restauration du Temple de David, où fut rédigé les prémices de la première constitution en 1791 et l'élaboration de la Constitution de la Ve République par Michel Debré et quatre Ministres en 1958 sur l'initiative du Général de Gaulle.



L'histoire du Temple de David

Le peintre Jacques-Louis David en aurait dessiné les plans, il fut construit en 1785 par le Seigneur d'Épône Marie-Jean Héraut de Séchelles pour célébrer la signature du traité d'alliance de 1778 entre la France et les jeunes États-Unis d'Amérique.

Benjamin Franklin, négociateur de ce traité pour les États-Unis, a travaillé à cet endroit. Robespierre et d'autres révolutionnaires y ont rédigé les prémices de la première constitution de 1791 et la déclaration des Droits de l'Homme ainsi que Michel Debré et quatre autres Ministres pour l'élaboration de la Constitution de la Ve République (1958). Classé Monuments Historiques en 1947, la ville en est devenue propriétaire en 1981.

Niché dans le parc du château, cet édifice est considéré comme un symbole d'amitié franco-américaine et comme le premier temple maçonnique connu en France par sa décoration typique.

La restauration du Temple de David

Depuis de nombreuses années, le temple a subi les vicissitudes du temps et est aujourd'hui en très mauvais état. Des travaux de restauration et de préservation sont requis pour le conserver dans son état originel et valoriser notre Histoire pour les générations futures.

La restauration a pour objectif de révéler l'esthétique originelle de cette architecture, la finesse de ses parements et de ses décors nuancés caractéristiques de la deuxième moitié du XVIIIe siècle aujourd'hui fortement dégradée et illisible.

Cette restauration, sera entreprise sous la responsabilité de M. Riccardo Giordano architecte du patrimoine et sous le contrôle de M. Serge Lifchitz Architecte des Monuments Historiques, comprendra :

- La réfection lui redonnant son esthétique d'origine, caractéristique de la moitié du 18e siècle
- La réfection de l'extérieur dans son ensemble (corniches, colonnes, fronton et bas-relief)
- Le rétablissement de la composition intérieure d'origine (parements courants, rétablissement des menuiseries et le décors intérieur)
- La mise en œuvre de drainages extérieurs sur toute la périphérie de l'édifice et gestion des eaux de pluie par épandage
- La mise hors d'eau de l'édifice
- Des travaux de peinture intérieure.

Le financement de la restauration

Montant des travaux : 380 000 € subventionné à hauteur de 70 % par la Direction Régionale des Affaires culturelles, le Département des Yvelines, vos dons et le reste à charge à la Ville.

Chacun a pu apporter sa participation (particuliers, commerçants, entreprises, artisans) et devenir acteur de la sauvegarde du patrimoine local tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt significative.

La Ville s'appuie sur la Fondation du Patrimoine pour la collecte des dons en toute sécurité : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-temple-de-david

AVEC NOUS, SOYEZ ACTEUR DE LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE LOCAL

MERCI A TOUS DE VOTRE SOUTIEN












http://www.youtube.com/watch/bOQc_dTGyAI
Liens utiles
Site de la fondation du patrimoine